

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JL SMART EQUITY – Part A

Code ISIN : FR0012443216

OPCVM géré par John Locke Investments S.A.

Objectifs et politique d'investissements

Classification de l'OPCVM : Actions internationales.

L'objectif de gestion du Fonds JL Smart Equity est de réaliser une performance nette de tous frais de gestion supérieure à celle de l'indice STOXX® Europe 600 Net Return EUR (dividendes réinvestis), sur l'horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans.

Le Fonds sera exposé au marché d'actions des pays de l'union européenne, de la Suisse et du Royaume-Uni, avec un niveau d'exposition entre 90% et 200% de son actif. Le Fonds pourra s'exposer dans des actions qui ne font pas partie de l'indicateur de référence.

La stratégie du Fonds est basée sur une gestion systématique dont le processus repose sur un modèle quantitatif de type « momentum » visant à surpondérer ou sous-pondérer certains styles de son univers d'investissement par rapport à ceux de l'indicateur de référence. La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique d'actions titres vifs et un calcul quotidien de leur pondération dans le Fonds, permettant de surpondérer les styles de gestion qui ont le mieux performé dans un passé récent (par exemple style grosse capitalisation ou petite capitalisation, style « Value » ou « Growth », style faible volatilité ou forte volatilité...). Le portefeuille final de titres peut s'éloigner de son indicateur de référence en termes d'actions, de zones géographiques, de secteur, de style...

Le Fonds sera exposé principalement à des actions de sociétés de grande et moyenne capitalisation et pourra être exposé à des sociétés de petites capitalisations à titre accessoire. Les actions de capitalisation inférieure à 1 milliard d'euro ne pourront représenter plus de 25% du portefeuille.

Le Fonds ne couvrira pas le risque de change. L'exposition du Fonds à ce risque ne pourra excéder 60% de son actif net.

Pour mettre en œuvre son exposition en actions, le Fonds pourra recourir soit aux titres vifs, soit utiliser des instruments financiers à terme simples tels les contrats à terme ou les « Equity Swaps » (EQS) négociés de gré à gré, permettant au Fonds de recevoir la

performance d'une action ou d'un panier d'actions et de payer le taux monétaire sans risque.

Lorsque le Fonds s'exposera aux actions via des EQS, son actif sera investi dans la limite de 90% de son actif dans des instruments du marché monétaire ou dans des titres de créance à court terme et, dans la limite de 10%, en OPC. L'exposition liée aux instruments de taux sera néanmoins accessoire.

Afin de poursuivre l'objectif de gestion, le Fonds pourra intervenir jusqu'à 100% de son actif net sur des instruments financiers à terme (Equity Swaps, contrats à terme sur indice) négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers, en vue de s'exposer ou de se couvrir aux risques actions, ce qui pourrait générer une exposition globale du Fonds pouvant aller jusqu'à 200% de son actif net.

Ces titres sont soit des emprunts d'états, soit des émissions du secteur privé de maturité inférieure à deux ans. Ces instruments seront situés dans la partie haute du classement « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion. Cette dernière procède à sa propre analyse de la qualité de crédit des émetteurs et ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences.

Autres Informations :

Modalités de Souscriptions/Rachats : La valeur liquidative est établie hebdomadairement chaque Vendredi (J) ouvré non férié de la bourse de Paris.

Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues au plus tard en J-1 à 12h chez RBC Investor Services et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative avec un délai de règlement/livraison à J+3

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de cinq ans après leur investissement.

Politique de dividendes : Capitalisation

Profil de risque et rendement



L'OPCVM a un niveau de risque de 6. Cet indicateur reflète l'exposition du Fonds sur une période d'au minimum 5 ans aux marchés actions sur lesquels il se positionne à travers la stratégie développée par la société de gestion. Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur et pouvant entraîner une baisse de sa valorisation sont les suivants :

- **Risque de contrepartie :** Il représente le risque de défaillance d'une contrepartie utilisée par le Fonds et qui serait incapable d'honorer les avoirs, titres ou espèces, ou les engagements pris avec le Fonds.
- **Risque de dérivés :** L'utilisation de dérivés pour obtenir des rendements excédentaires peut augmenter le niveau de risque du Fonds et le rendement attendu. Utilisation de dérivés à des fins de couverture ou de gestion des risques peut diminuer le risque et retour attendu. L'utilisation de produits dérivés peut accroître les risques, tels que Le risque de contrepartie et le risque opérationnel.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3% maximum
Frais de sortie	0%
Ces taux correspondent au pourcentage maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou désinvesti (sortie).	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,00% de l'actif net
Frais ponctuels prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% de la surperformance nette de frais du Fonds au-delà du Stoxx Europe 600 (dividendes réinvestis) selon le principe dit de « High Water Mark », précisé dans le prospectus du Fonds. Pour 2020, la commission de performance de la Part A s'est élevée à 0,16%.

Les **frais d'entrée** et de **sortie** affichés sont des frais maximum applicables. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

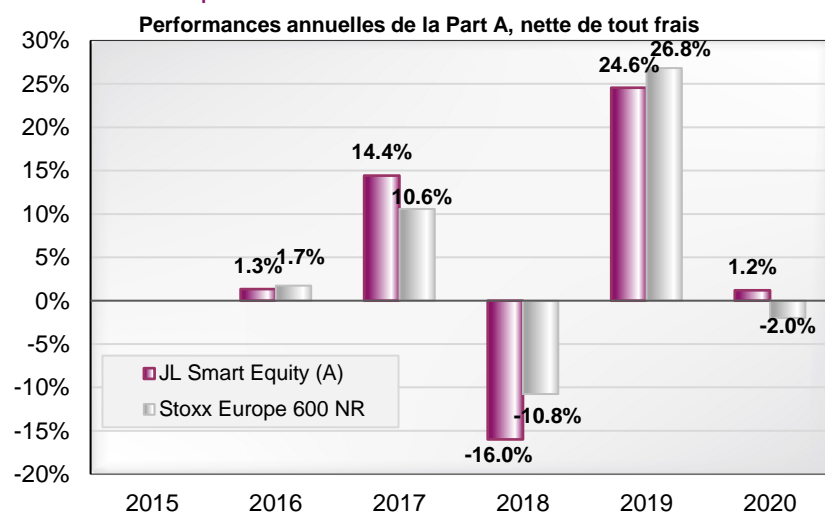
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais de transactions, excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'informations sur les frais, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Frais et Commissions » du prospectus du Fonds disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé le 2 novembre, 2015.

Les performances présentées dans ce graphique sont les performances de la part A du Fonds depuis sa création, calculées en tenant compte de tous les frais et des revenus nets réinvestis.

Elles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en Euro.

Les performances passées du Fonds ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas de ses performances futures.

Informations pratiques

- Le dépositaire du Fonds JL Smart Equity est RBC Investor Services Bank France S.A.
- Le prospectus, les détails de la politique de rémunération, les rapports annuels et les derniers documents périodiques ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de **John Locke Investments S.A.** - 38, Avenue Franklin Roosevelt - 77210 Fontainebleau-Avon – E-mail : contact@jl-investments.com - Tél : + 33 1 64 70 40 40 - Fax : + 33 1 60 74 99 38
- La valeur liquidative est publiée sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.jl-investments.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseiller fiscal.
- La responsabilité de John Locke Investments ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société John Locke Investments est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au **14 juin 2021**.